



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 7 février 2023

Opération MOKARRAN

Déroutement d'un navire contrôlé en action de pêche illégale.

Sous l'autorité du préfet de la région Guyane, le directeur général des territoires et de la mer (DGTM) des services de l'État a ordonné ce samedi 4 février 2023, le **déroutement du navire de pêche « ANGO GABRIEL »** vers le port du Larivot. Ce déroutement a été mené suite à un contrôle effectué par le patrouilleur Antilles-Guyane LA CONFIANCE dans le cadre de l'opération MOKARRAN.

Sans immatriculation et sans pavillon non authentifié par les autorités brésiliennes, le navire a été contrôlé en action de pêche illégale dans les eaux territoriales françaises à 2 nautiques de la frontière brésilienne et à 8.4 nautiques des côtes françaises.

Les 5 membres de l'équipage se sont montrés non coopératifs, le capitaine et une partie de l'équipage ont également entravé le contrôle par des manœuvres d'évitement et de jets de projectiles à l'encontre de l'équipe de visite.

Le produit de la pêche, **136 kg de poissons et 1 kg de vessies natatoires, ainsi que l'engin de pêche** (4000 m de filet) ont été appréhendés et saisis administrativement. La DGTM a demandé la confirmation de la saisie du navire et une requête auprès du juge des libertés et de la détention pour obtenir sa destruction.

En lien avec le parquet de Cayenne, **le capitaine est actuellement en garde à vue**. Les 4 autres membres d'équipage ont été pris en charge par la gendarmerie pour un raccompagnement à la frontière.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr